



# RÉSIDENCES AUTONOMIE POUR PERSONNES ÂGÉES EN CÔTE-D'OR



Résidences  
**Climages**



# Résidence Autonomie Les Myosotis

1, rue de la Messe - 21320 Pouilly-en-Auxois  
**Tél. 03 80 90 31 00** - Fax 03 80 90 61 88  
lesmyosotis@wanadoo.fr  
[www.residencelesmyosotis.com](http://www.residencelesmyosotis.com)

# Le Beau Résidence Autonomie Meunier

16, rue de Libard - 21210 Saulieu  
**Tél. 03 80 64 08 67** - Fax 03 80 64 26 12  
residencebeaumeunier@wanadoo.fr  
[www.residencelebeaumeunier.com](http://www.residencelebeaumeunier.com)



Les Myosotis, à Pouilly-en-Auxois, et Le Beau Meunier, à Saulieu, sont deux **RÉSIDENCES AUTONOMIE** bénéficiant d'un agrément à l'aide sociale par le Conseil Général du département de Côte-d'Or.

Il s'agit de véritables logements dans lesquels les personnes âgées valides retrouvent leurs racines et profitent des services et des soins proposés par l'établissement.

Chaque résident dispose de son propre appartement.  
Nos résidences sont dotées d'équipements communs (restauration, services ménagers, services para-médicaux, etc.) que les résidents sont libres d'utiliser ou non.

### **Un habitat adapté et une sécurisation 24 h/24.**

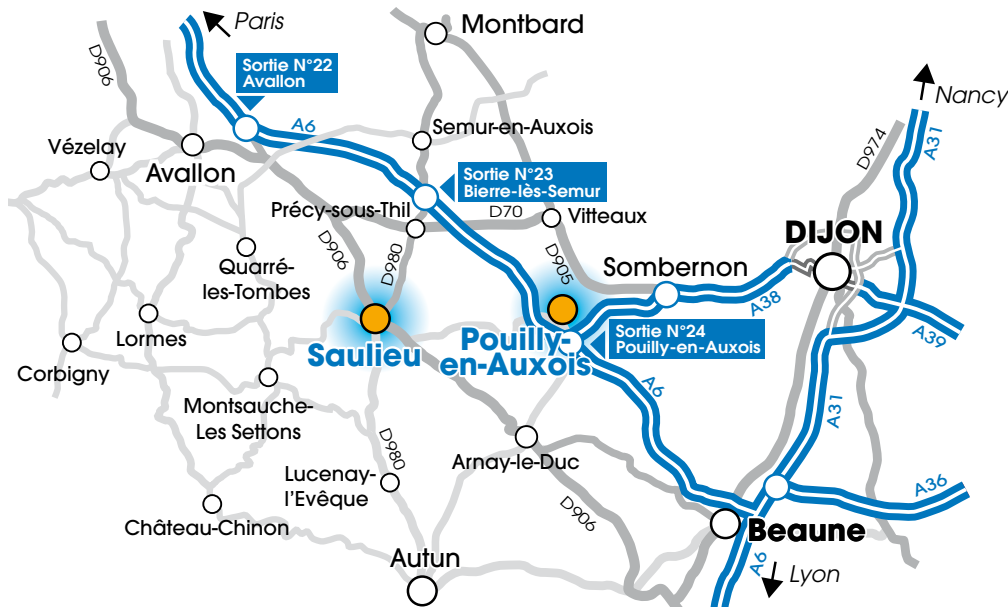
Il est important pour une personne âgée en Résidence autonomie de retrouver un environnement familial et chaleureux.  
Nos établissements sont une solution idéale pour les seniors cherchant...

**... un mode de vie "comme chez soi"**

Retrouvez notre actualité sur [www.residencesclimages.com](http://www.residencesclimages.com)



## La Bourgogne... région où mûrir est devenu un art.



### Pouilly-en-Auxois

Commune de 1500 habitants, chef-lieu de canton très animé, on y trouve tous les commerces et services nécessaires à la vie de tous les jours. Visitez les nombreux sites et monuments locaux : Commarin, Châteauneuf-en-Auxois, Mont-Saint-Jean...

Située dans un agréable parc d'un hectare, la résidence les Myosotis, très proche des commerces, vous accueille dans un cadre verdoyant et vallonné. Elle offre un lieu de vie chaleureux et convivial.

Découvrez le Canal de Bourgogne tout proche en embarquant sur le bateau promenade ou pratiquez la randonnée sur les chemins de halage.

*Accès : Pouilly-en-Auxois est situé à la sortie de*



*l'autoroute A6 30 kms de Dijon par l'A38. - 22 min de Beaune.*

### Saulieu

Petite cité commerçante fière de son patrimoine et de ses traditions. A deux heures de Paris et de Lyon, cette ville labellisée 2 fleurs et site remarquable du goût offre la possibilité d'un séjour ressourçant, où se mêlent avec bonheur les découvertes gastronomiques et culturelles, les flâneries dans les commerces et les activités sportives.

Située dans un cadre agréable et verdoyant, la résidence le Beau Meunier, très proche des commerces, vous offre un lieu de vie chaleureux et convivial.

Découvrez à proximité le Parc Régional du Morvan avec ses lacs et massifs forestiers, territoire rural qui présente une identité forte et un patrimoine naturel et culturel riche.



*Accès : Saulieu est situé au Sud-Est de Paris sur la route départementale 906.*

## Pour vivre une retraite en toute sérénité, nos résidences offrent une palette de services diversifiée :

- Soutien attentif et assistance paramédicale d'équipes de professionnels qualifiés (aides-soignants). Chaque résident conserve le choix de son médecin traitant et des professionnels libéraux (kinésithérapeutes, pharmaciens...).
- Studios individuels et pour couples.
- Possibilité de meubler son logement pour préserver un cadre de vie familial.
- Restauration préparée par la cuisine de l'établissement.
- Services de coiffeuse, pédicure ou esthéticienne.
- Bibliothèque.
- Salon de loisirs.
- Après-midi récréatives, animations et activités variées.

*Accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h.*

## Les prestations dans le bien-être, un vrai chez soi...

Les résidences disposent d'une capacité de 60 appartements type F1 bis de 33 m<sup>2</sup>.

Chaque logement est équipé de :

- salle de bain et sanitaires,
- d'une kitchenette,
- d'une prise télévision et de téléphone.

L'aménagement personnel permet de recréer un cadre de vie familial.

### Services hôteliers :

- Restauration traditionnelle préparée sur place.
- Entretien du logement.
- Blanchisserie à la demande.



### Accompagnement et soins :

- Equipe 24h/24.
- Surveillance paramédicale.
- Pédicure, coiffeur (des intervenants extérieurs assurent les prestations complémentaires).

### Animations, loisirs, culture :

- Activités manuelles.
- Spectacles.
- Sorties.
- Films.
- Gymnastique douce.
- Office religieux.



## Les services hôteliers

### Restauration

Un service de restauration traditionnelle vous est proposé en salle de restaurant où chacun peut inviter familles et amis.

Il comprend une entrée, plat, fromage, dessert, ¼ de vin et un potage pour le soir.

Pour plus de convivialité la préparation des repas est effectuée sur place par notre Chef Cuisinier.

### Hébergement

Le personnel réalise l'entretien de l'appartement une fois par trimestre.

Le responsable technique veille au bon fonctionnement technique et assure la petite maintenance des logements.



## Vie quotidienne

Les résidents sont libres d'organiser leurs journées comme bon leur semble.

Des animations sont organisées régulièrement et proposées aux résidents par nos équipes ou des intervenants extérieurs.

Une amicale existant au sein de l'établissement et ouverte aux personnes extérieures, prend en charge des séances de projections cinématographiques, accueil de chanteurs, conteurs...

Les familles, les amis, les bénévoles peuvent s'associer aux activités culturelles et sociales des Myosotis et du Beau Meunier.

Des cours de gymnastique douce et des ateliers d'équilibre sont dispensés en alternance une fois par semaine par un kinésithérapeute diplômé.



### Le conseil de vie sociale

Il existe conformément au décret n°2004-287 du 25 mars 2004 un Conseil de la Vie Sociale, instance d'expression des résidents et de leurs familles. Il s'agit d'un organisme consultatif sur toutes les questions relatives à la vie dans l'établissement. Il est composé de :

- 3 représentants des résidents,
- 2 représentants des familles,
- 1 représentant des salariés,
- 1 représentant de l'organisme gestionnaire.

### Un lieu et une équipe

Les espaces de vie permettent au résident de participer aux activités ou de profiter simplement des lieux :

- salle de restaurant,
- salle de loisirs,
- parc d'un hectare.

Une équipe pluridisciplinaire est à votre écoute :

- une équipe administrative (*direction, adjointe, secrétariat*) ;
- une équipe aides-soignantes ;
- une équipe hôtelière (*cuisinier, commis de cuisine, agents de collectivité, ouvrier d'entretien*) ;
- une équipe de nuit qui intervient en cas d'urgence.

## L'accueil temporaire

Nous proposons également un service d'hébergement temporaire.

L'hébergement temporaire est indiqué en cas d'absence des proches, de sortie d'hospitalisation, de travaux dans le logement de la personne âgée, de problème d'isolement lié au mauvais temps (hiver) etc.

Nos résidences offrent des habitations meublées, pour personnes seule ou en couple. Chaque hébergement est équipé d'une cuisinette et d'une salle de bain. Assorties de services possibles tels

que la restauration à midi, activités socioculturelles et de maintien en forme, aide en cas de besoin 24h/24, rencontre des autres, visites et sorties en toute liberté... ce "chez-soi" permet de passer l'hiver en toute sérénité.

Enfin, nos résidents temporaires qui le nécessitent peuvent bénéficier d'un accompagnement quotidien délivré par nos aides-soignantes diplômées.

Nous serions très heureux de vous présenter plus avant nos résidences et sommes à votre entière disposition pour toute information complémentaire.



## Financements et Tarifs

Notre établissement est habilité à recevoir des personnes bénéficiant de l'aide sociale. Selon leurs revenus les résidents peuvent prétendre à l'allocation logement.

Le prix de journée comprend les charges afférentes aux consommations d'eau, d'électricité et de chauffage. La facturation de l'abonnement et des communications est réalisée mensuellement.

### HEBERGEMENT le Beau Meunier

TYPES APPARTEMENTS	PERS. SEULE	COUPLE
F1 bis	29,00 €	34,00 €
F1 bis SDB rénovée	30,00 €	36,00 €
F1 bis rénové	32,00 €	38,00 €
F1 bis meublé	32,00 €	38,00 €
F1 bis rénové meublé	33,00 €	40,00 €
F2	38,20 €	42,20 €
F2 bis SDB rénovée	39,00 €	44,00 €
F2 rénové	40,00 €	46,00 €
Accueil urgence	40,00 €	
Accueil famille	25,00 €	30,00 €
Aide sociale	23,94 €	

#### REPAS

Résident	8,50 € / semaine 8,80 € / WE et jours fériés (+ potage pour le soir)
Invités	12,50 €
Repas de fête	15,00 €
Retraités réguliers	9,50 €
Enfants (de 4 à 14 ans)	9,50 €

### HEBERGEMENT Les Myosotis

TYPES APPARTEMENTS	PERS. SEULE	COUPLE
F1 bis	29,00 €	34,00 €
F1 bis SDB rénovée	30,00 €	36,00 €
Meublé temporaire	32,00 €	38,00 €
F1 bis rénové meublé	34,00 €	40,00 €
Accueil urgence	40,00 €	
Accueil famille	25,00 €	30,00 €
Aide sociale	25,10 €	

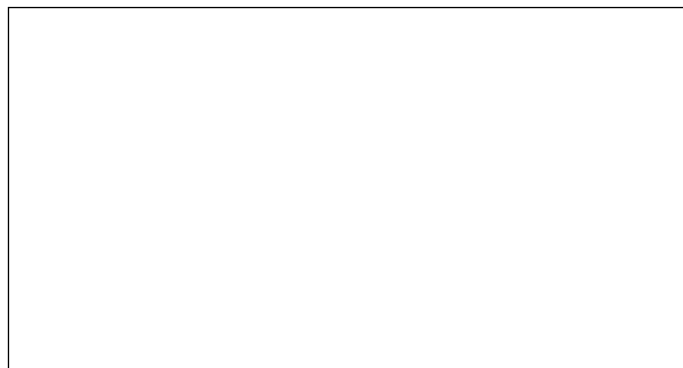
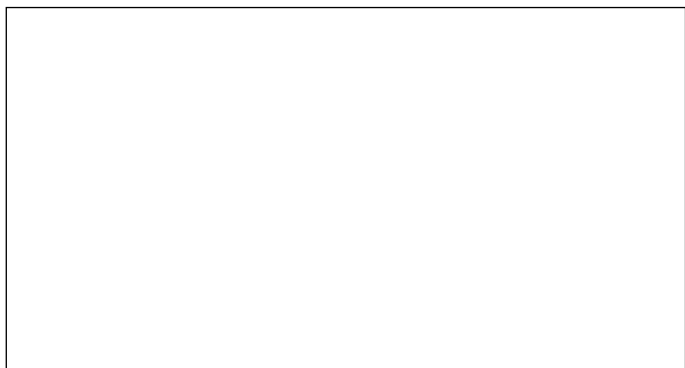
#### REPAS (uniquement le midi et facultatif)

Résident	7,90 € (+ potage pour le soir)
Invités	12,50 €
Repas de fête	15,00 €
Retraités réguliers	9,50 €
Enfants (de 4 à 14 ans)	9,50 €

## Pièces à fournir à l'entrée d'un résident

- Photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec mentions
- Photocopie du dernier avis d'imposition
- Photocopie des attestations de sécurité sociale et de mutuelle

Nous remercions vivement les divers fournisseurs, artisans et prestataires dont l'aimable participation a permis la réalisation de ce livret d'accueil.



# Charte de bientraitance de la personne âgée

Charte pour le développement de vos droits à la bientraitance en tant que personne âgée vivant à domicile, en famille d'accueil et en établissement.

Ce texte exprime les valeurs de la bientraitance à l'égard des personnes âgées.

Il est destiné aux professionnels des établissements, des services ou familles d'accueil ainsi qu'aux personnes âgées et leur entourage.

## Les valeurs de bientraitance

### ■ La personne âgée, même très dépendante ou malade, a des droits et libertés qui s'imposent à tout accompagnant...

... qu'il soit professionnel, bénévole ou familial, intervenant au sein d'un établissement d'un service social et médico-social ou en famille d'accueil.

### ■ La personne âgée est l'interlocuteur principal.

C'est elle-même qui apprécie la qualité de l'accompagnement qu'elle reçoit. Elle est considérée dans sa globalité, avec sa personnalité, avec sa capacité d'entendre, de voir, de sentir, d'exprimer, de réagir.

### ■ La personne âgée est libre de sa personne.

Aucun établissement, aucune structure de prise en charge, aucun accueillant familial ne peut "exclure" ou "demander le renvoi" d'une personne âgée pour des motifs non liés au contrat de séjour, au règlement de fonctionnement, ou liés à l'aggravation de sa dépendance. En tout état de cause, une autre solution d'accueil doit être proposée.

L'avis du Conseil de vie sociale sera recherché chaque fois que nécessaire.

### ■ La personne âgée exprime des besoins...

... qui doivent être entendus et pris en compte, quels que soient ses moyens d'expression directs ou indirects.

### ■ Tous les intervenants familiaux s'efforcent de lutter constamment contre les risques de maltraitance.

... en se formant et s'informant en continu pour développer une prise en charge de qualité.

### ■ Tous les intervenants s'impliquent ensemble...

... en respectant les compétences et les limites propres de chacun.

### ■ La personne âgée doit pouvoir s'exprimer, ...

... en tant que payeur des prestations, par rapport à la qualité de l'accompagnement qu'elle reçoit.

### ■ Tout doit être mis en œuvre au quotidien...

... pour apporter une réponse adaptée aux attentes individuelles dans la limite de l'engagement initial.

### ■ Vous êtes en droit d'affirmer vos droits à la liberté, l'autonomie, la justice, la dignité, et plus particulièrement, vous avez le droit :

- d'être accompagné par des intervenants compétents et formés ;
- d'associer librement ou non votre famille en tant que partenaire à votre choix de vie ;
- de faire évoluer votre choix de vie à tout moment ;
- de vous faire représenter, en cas d'empêchement ou difficulté psychique ;
- de demander du soutien psychologique.

Résidence  
Autonomie  
Les **Myosotis**

1, rue de la Messe - 21320 Pouilly-en-Auxois  
**Tél. 03 80 90 31 00** - Fax 03 80 90 61 88  
lesmyosotis@wanadoo.fr  
[www.residencelesmyosotis.com](http://www.residencelesmyosotis.com)

Le **Beau** Résidence  
Autonomie  
**Meunier**

16, rue de Libard - 21210 Saulieu  
**Tél. 03 80 64 08 67** - Fax 03 80 64 26 12  
residencebeaumeunier@wanadoo.fr  
[www.residencelebeaumeunier.com](http://www.residencelebeaumeunier.com)